PROJET

Charte du « comité de coopération internationale » Léon

Préambule : Nos motivations

PENSER global, AGIR local prend tout son sens dans le contexte actuel de la mondialisation, pour le pire et pour le meilleur. Pour le pire, parce que les ravages d'une mondialisation qui privilégie rentabilité capitaliste et productivisme développent des régressions évidentes que nous révèle, avec douleur, la crise que nous traversons. La mondialisation, en cours, creuse le fossé des inégalités (n'oublions pas que les grands combats à venir concerneront l'accès à l'eau... et que 2 milliards d'êtres humains vivent avec moins de 2 dollars par jour...). Pour le meilleur parce qu'elle nous oblige à nous interroger repenser la société humaine dans ses solidarités, parce qu'elle pose de manière nouvelle la question du projet de société que nous souhaitons construire. Nous ne pouvons plus laisser aux seules organisations internationales, OG & ONG, la gestion des conséquences de cette mondialisation. Cette prise de conscience est une magnifique opportunité pour nous engager, modestement mais résolument, à l'échelle locale, dans ce processus d'émancipation. Ce qui oblige aussi à des renversements culturels chez beaucoup d'entre nous.

Les valeurs qui nous animent et les principes d'actions qui en découlent :

- Responsabilité/Citoyenneté
- Solidarité/Engagement
- Amitié/Générosité
- Progrès

VALEURS	PRINCIPES D'ACTION
Responsabilité/Citoyenneté/ laïcité	- Précaution (dans le doute abstiens-toi), - Réversibilité (l'action peut être arrêtée si elle s'avère inadaptée), - Solidarité, - Participation, - Transparence, - Subsidiarité (traiter les problèmes au bon niveau) ; - Préférer le développement local durable à l'assistanat et à l'humanitaire : il faut essayer d'envisager nos actions de telle sorte que les gens se prennent en charge après notre accompagnement. - Ne pas faire à la place des autres. - Défendre la cause des « faibles »
Solidarité/Engagement	- Etre solidaire des conditions économiques et géo-climatiques - Engagement personnel dans l'action (dans la future association) en acceptant ses valeurs et ses principes d'actions
Amitié/Générosité/Egalité	- Promouvoir l'amitié interculturelle - Des relations chaleureuses - Quelques soient les différences traiter l'autre avec respect et sur un pied d'égalité
Progrès	- Approche durable du résultat, c'est-à-dire : le triple bénéfice : efficacité économique, équité sociale, efficacité environnementale - Instruire les actions en mode projet, en veillant à définir clairement le cahier des charges et incluant systématiquement l'analyse a posteriori du résultat obtenu

La mission que nous nous assignons :

- Créer une dynamique locale à partir d'engagements personnels citoyens, sur les bases du constat décrit dans le préambule,

- Structurer une réflexion sur l'action internationale du « Territoire » (ce point est à préciser : quel est le Territoire pertinent. Dans un 1er temps : la commune de Léon avec la participation de personnes extérieures mais ensuite l'approche doit-être-elle à un niveau plus large pour être pertinente ?) et surtout dans sa dimension Nord-Sud,

- Mettre en place des actions sous forme de projets concrets au profit de nos partenaires internationaux,

- Fédérer et mutualiser nos connaissances, nos savoir-faire « transférables »

- Bâtir un réseau ayant la même approche pour capitaliser notre savoir-faire,

- Organiser des échanges et des coopérations,
- Organiser des manifestations susceptibles de promouvoir et soutenir notre « objet »
- …

L'ambition

- Amener progressivement à une prise de conscience citoyenne des habitants du « Territoire » de l'interdépendance des pays, des économies et des individus. Appréhender l'importance de l'engagement dans la relation Nord-Sud et en tout premier lieu, les générations futures.
- Découvrir la richesse d'autres cultures
- Susciter des contacts, des rencontres et des amitiés
- Inscrire la relation internationale et plus particulièrement la relation Nord-Sud comme une composante indispensable d'une politique locale équilibrée de développement durable, dans l'esprit de jumelage
- Réaliser des échanges et des coopérations internationales,
- Réaliser des manifestations susceptibles de promouvoir et soutenir l'objet de notre action,

L'organisation :

Une association (loi de 1901), rassemblant à titre d'adhérents les citoyens du Territoire volontaires et à titre statutaire au Conseil d'administration, des représentants élus du Territoire, les instances du Territoire (au premier chef la(les) commune(s)).